

Membres en exercice : 10

Présents : AUBREGAT Mireille, BERTRAND Christine, de BOISGELIN Bernard, HOUBEN Régine, KINZIGER Pascal, NARDELLA Chrystel, PEGLION Bernard, PINATEL Stéphane, GEOFFROY Sébastien à partir du point 2

Avait donné pouvoir : RAYNOIRD-THAL Philippe à de BOISGELIN Bernard

Secrétaire de séance : NARDELLA Chrystel,

Date de convocation : 29 septembre 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL :	Examine les questions suivantes :
------------------------	-----------------------------------

### **1 Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal des :**

07 avril 2023 / 13 juillet 2023 et 18 août 2023

### **2 Convention Administrative d'Exploitation/Cercle du Progrès :**

Rappel du calendrier / 5 dossiers déposés – 4 candidats convoqués – 3 reçus. Présentation du dossier du candidat retenu (Mr Lacaille) par Mm Houben. Approbation à l'unanimité du choix de la commission pour Mr Lacaille. Proposition de lui louer l'appartement à 550 € par mois, en direct. Cessation de la convention avec Square Habitat.

### **3 Finances/ Travaux :**

a Subvention en cours d'examen au département pour des travaux de goudronnage Rue de la Fontaine/La Calade et Rue du Bosso.

b Travaux de la fibre : pour le centre ancien : arrêté municipal d'autorisation des boitiers en façades pour la fibre et enlèvement/remplacement des anciens boitiers (cuivre) au fur et à mesure de la mise en service de la fibre.

c Réfection du tableau « l'Annonciation » de Jean Daret : 28 183 € HT et 33 819 € TTC, financés à 80% (Région et DRAC) + dons par la fondation du patrimoine. Ouverture aux dons des particuliers : [www.fondationpatrimoine.org/87548](http://www.fondationpatrimoine.org/87548)

d Projet Route de La Verdière : parking + terrain pour le sport. Dans la recherche de subventions : les deux projets seront dissociés afin d'obtenir le taux de subvention le plus haut possible, notamment pour le terrain de sport qui sera mis à disposition de l'école (env 100 000 €.). Le parking devrait être sur deux niveaux avec terrassement.

e Eclairage public : partenariat avec le SYMIELECVAR pour modification du parc d'éclairage public dans tout le village : appareillage par leds à faible consommation. Coût prévisionnel pour la commune : 26 419 € (coût global : 51 133 € - subvention d'état dans le cadre du fonds vert et participation du SYMIELECVAR).

d Décision Modificative au budget de l'assainissement : rattachement des études liées au schéma de l'eau (2015 à 2019) à la dépense d'installation de deux réducteurs de pression en 2023. Ecriture comptable sans mouvement de fonds.

e Décision Modificative au budget principal : régularisation d'écriture comptable sans mouvement de fonds sur caution (gérance Cercle du Progrès 2009 à 2011).

### **4 Elus/Représentation :**

a Suite à une remarque du Trésorier Municipal : indexation des indemnités des élus sur l'indice brut terminal de la Fonction Publique sans précision chiffrée d'indice.

b Suite à la démission de Monsieur Crespi : remplacement dans les instances intercommunales et communales :

Commission d'appel d'offres : Monsieur Pinatel (pour rappel : Maire-président de droit - titulaires : Mss Geoffroy, Kinziger, Pégliion – suppléants : Mss Pinatel, Raynoird-Thal, Mm Houben)

SIANOV : Madame Bertrand (pour rappel : titulaires : Mr Kinziger, Mm Bertrand – pas de suppléants)

SYMIELECVAR : Monsieur Pégliion (pour rappel : titulaire : Mr Kinziger, suppléant : Mr Pégliion)

## **5 Personnel :**

a Création d'un poste d'attaché, Mm Dauphin : actuellement rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe. 27 ans d'ancienneté. Approbation à l'unanimité après un point budgétaire.

b Actualisation du Régime indemnitaire : RIFSEEP, à l'unanimité.

c Point sur le personnel technique : Mr Debrais a terminé son contrat de remplacement le 04 octobre, Mr Brun devrait reprendre le 17 octobre avec son planning habituel sous réserve d'avis de la médecine du travail.

## **6 Questions diverses :**

a Recensement 2023 : 281 habitants actés par l'INSEE.

b L'adressage mis en place en 2021 n'est pas complètement acté par le service des impôts.

c Projet photovoltaïque : nouvelle délibération à prendre dans le cadre des « zones d'accélération des énergies renouvelables », à l'unanimité.

d Présentation du système KAROSS mis en place par la communauté de communes pour le covoiturage, à partir de 2024.

e Lampadaire au parking sous le château (rue du l'amourié) à réparer

f Véhicule (UMM) pris en charge par Mr Pinatel pour réparations.

g Sécurité/Salubrité : problèmes de la divagation des chiens à améliorer et possibilité d'installer un panneau de sens interdit Carriero dou Bosso.

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée à 20h30.